

lipsemer DorfBot

La passerelle

MAI
-
2021



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
VIE MUNICIPALE	2
VIE CITOYENNE.....	3
INTERVIEW DU MOIS.....	4-5
PHOTOS DU MOIS	6
VIE ASSOCIATIVE.....	7
VIE PRATIQUE.....	8
ÉTAT CIVIL.....	8
AGENDA.....	8

Village
de **Lipsheim**





Mardi soir, au marché, une camionnette aux couleurs de l'Eurométropole est venue présenter le projet de ZFE aux Lipsheimois (*). C'est un des outils de la grande campagne de communication qui vient d'être lancée. Elle est complétée par un numéro vert (0 800 100 267), un site internet (zfe.strasbourg.eu) et la brochure que vous avez déjà trouvée dans vos boîtes à lettres. Une brochure très complète sur cette ZFE* qu'il est prévu de voter au conseil de l'Eurométropole en juillet.

La ZFE, c'est un ensemble de mesures qui doit accompagner la sortie du diesel. Mais, bien entendu, chacun d'entre nous sera d'abord attentif aux mesures d'interdiction. Jusqu'à quelle date pourrai-je encore utiliser ma voiture ? Faut-il la remplacer ? Combien cela va-t-il me coûter ?

Je vous invite à participer activement à cette campagne pour qu'elle ne soit pas simplement une communication de la métropole mais qu'elle fasse aussi remonter aux élus vos interrogations, vos réactions et vienne éclairer le débat quand nous aurons à en délibérer en juillet. Ce sont les maires qui devront signer les arrêtés municipaux d'interdiction. Moi-même je devrais dès l'année prochaine prendre un arrêté qui interdira à 85 Lipsheimois d'utiliser, à partir du 1er janvier 2023, leur véhicule qui n'a pas de vignette ou n'a qu'une vignette Crit'Air 5.

Avec d'autres maires, j'ai déjà interrogé l'exécutif sur plusieurs points ;

- Faut-il étendre la zone à toute la métropole ou ne pouvait-on, du moins dans un premier temps, limiter les interdictions au périmètre le plus concerné par la pollution ?
- Ne faudrait-il pas attendre le vote de la loi actuellement en discussion au Parlement (qui étend l'obligation de ZFE au-delà des 11 métropoles actuellement concernées mais qui aboutira, peut-être, à un calendrier différent) ?
- Faut-il inclure dans les interdictions les véhicules les moins polluants, ayant la vignette Crit'Air 2 (et qui représentent près de la moitié du parc) ?

Le débat que nous aurons en conseil d'Eurométropole sera aussi enrichi par les questions que chacun d'entre nous peut se poser : sur les difficultés économiques et parfois techniques du remplacement de son véhicule, sur les mesures d'accompagnement nécessaires (nouvelles mobilités, subventions...), sur les exceptions et dérogations indispensables... (A noter parmi les exceptions, notre fameuse 83, itinéraire traversant, qui ne pourra pas être interdit) Une mesure aussi importante que celle-ci ne peut être mise en œuvre que si elle est comprise et acceptée par tous. Exprimez-vous pour être entendus et, n'en doutons pas, écoutés. Ce sera mieux que de vous retrouver en gilet jaune sur un rond-point.

Cordialement
Votre maire
René SCHAAL

*Z.F.E. : zone à Faibles Emissions



ÉLECTIONS

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Toutes les mesures sanitaires ont été prises pour assurer le vote en toute sécurité : masques, visières, parois, gel hydroalcoolique, distanciation, etc.... Les 2 élections auront lieu à l'espace culturel et sportif.

VOTE PAR PROCURATION

Si vous n'êtes pas là le jour des élections, vous pouvez voter par procuration :

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le mandant donne procuration au mandataire. Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier.

Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales dans la même commune mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

La procuration est établie, soit pour un scrutin déterminé (pour les deux tours de l'élection ou bien pour un seul), soit pour une durée donnée, dans la limite d'un an, à compter de sa date d'établissement.

Depuis le 6 avril 2021, la demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Via la télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr external link.

- Via un formulaire CERFA 14952*02 de demande de vote par procuration. Ce formulaire peut être soit téléchargé et imprimé, soit fourni et renseigné au guichet de l'autorité habilitée.

Le mandant doit dans tous les cas se présenter personnellement devant une autorité habilitée et être muni d'un justificatif d'identité ainsi que du formulaire CERFA papier de vote par procuration ou de sa référence d'enregistrement à six chiffres et lettres s'il a effectué sa demande via la télé-procédure Maprocuration.



AIDES : VÉLOS ÉLECTRIQUES

A partir du 1er juillet l'Eurométropole vous aide à faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE), d'un vélo cargo ou à la motorisation de votre vélo classique.

Toute personne majeure ayant sa résidence principale dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg pourra en bénéficier.

Le montant attribué dépend de votre niveau de ressources. L'aide varie ainsi de 300 à 500 euros selon le quotient familial.

Vous pouvez consulter les informations concernant les différentes aides, les conditions d'attributions et le mode opératoire sur <https://www.strasbourg.eu/-/aide-vae>

ENQUÊTE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Durant 4 mois, 17 conseill(e)rs municipaux(ales) ont arpenté 17 mini-quartiers couvrant près de 52 rues ou impasses.

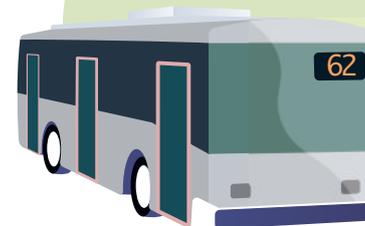
En écoutant, découvrant, rencontrant ou lisant vos doléances. Tout le monde n'a pas pu être rencontré mais leurs rapports sont riches d'enseignements. Tout est en train d'être consolidé et exploité pour tenter de prendre en compte la majorité des avis et informations recueillies.

Vitesse excessive, limitations non respectées, stationnement difficile et parfois peu civique pour les piétons et poussettes, intersections dangereuses, marquages au sol et signalisations non optimisés, difficultés de voisinage etc. Nous ne pouvons pas vous promettre de satisfaire tout le monde, les souhaits des uns étant parfois inverses de ceux des autres, mais nous vous promettons de faire de notre mieux dans l'intérêt de la majorité. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter les résultats de cette enquête et nos plans d'actions d'amélioration à travers des réunions de quartiers après les vacances d'été.

RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 1er juillet 2021 à 20h

Les Lipsheimois qui ont été impactés par la pluie tropicale du 26 juin 2020 et qui ont bénéficié d'une évaluation individuelle par les services de l'Eurométropole seront invités à une réunion publique afin de faire le bilan des études et des mesures à prendre.



CTS

TRANSPORT : GRATUITÉ POUR LES - 18 ANS

A partir du 1er septembre 2021, tous les jeunes de moins de 18 ans habitant l'Eurométropole de Strasbourg pourront bénéficier de la gratuité des transports en commun (réseau bus et tram de la CTS). Pour profiter de cette nouvelle mesure, la possession d'un abonnement gratuit sur carte Badgéo ou sur l'application NFC sera nécessaire.

Une démarche d'adhésion sera réalisée auprès de la CTS via son agence en ligne à compter du 1er juin 2021.

Toutes les informations sur :

<https://www.cts-strasbourg.eu/fr/Article/ABONNEMENT-CTS-GRATUIT-POUR-LES-JEUNES-DE-MOINS-DE-18-ANS/>



BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Au printemps 2020, l'Eurométropole a lancé un "Appel à Initiative Privée" pour le financement, l'installation et l'exploitation du nouveau service de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique des communes de l'Eurométropole.

A Lipsheim, cette borne de recharge de 22 kW sera implantée rue du Général de Gaulle, au niveau de la mairie.

PAR VENTS VIOLENTS ÉVITEZ LES PROMENADES EN FORÊT



En forêt, le vent peut être dangereux. Lors des sorties en forêt, des chutes d'arbres peuvent se produire sur certains axes et chemins. Nous ne sommes jamais à l'abri de chutes de branches, voire de l'effondrement d'un arbre. Pour votre sécurité, les promenades en forêt sont vivement déconseillées lors de vents forts.

STATIONNEMENT ABUSIF

Qu'il s'agisse de places de parking gratuites ou payantes, et même si le véhicule est correctement garé, laisser son véhicule sur la voie publique sur une même place de stationnement n'est pas autorisé plus de 7 jours consécutifs. (Code de la route R417-12)

UN ANGE PASSE...

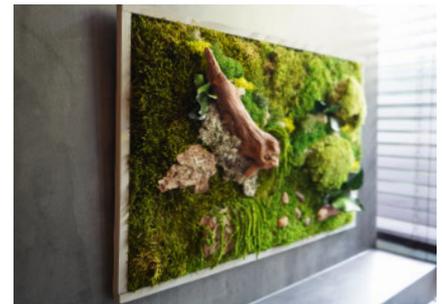


Ou plutôt, un ange peint par le grapheur strasbourgeois Jeak el Diablo, s'est posé sur la façade et a transformé ce lieu emblématique du cœur-village de Lipsheim en un lieu où la nature s'est invitée, par petites touches sur les murs de cette institution Lipsheimoise.



Une histoire de famille

En 1640, Marcel et Clémence Mutschler ouvrent l'auberge et café-bar "à l'ange". Quelques générations plus tard, en 1976, l'Auberge se transforme en restaurant à tartes flambées et petits plats alsaciens. Le succès et la réputation de ce restaurant en font la fierté des Lipsheimois.



Nouveauté encore : le menu sera affiché à l'entrée, sur un écran.

Du vert et pas que dans l'assiette !

Le confinement n'a pas eu que des mauvais côtés, il aura ainsi permis à l'équipe du restaurant de s'atteler à la transformation des deux salles et plus particulièrement à la salle "côté rue" et c'est une belle réussite ! Tout en respectant l'authenticité du lieu, Stéphanie Fischer (gérante du restaurant) a su redécorer la salle en retraçant l'histoire de ce lieu grâce à des photos anciennes de l'auberge et de ses propriétaires.

La nature y est omniprésente avec des plantes vertes - ci-dessus 3 Kokedamas - véritables œuvres végétales vivantes (réalisées par la fleuriste Sabrina Barel) inspirées de l'Art Japonais - ponctuent le bar et un coffre au trésor végétal vous accueille dès l'entrée du restaurant.



Du changement sur la carte

Sensible à la nature et aux manifestations du climat, notre gérante ainsi que toute son équipe ont réduit la carte de base pour travailler sur des thématiques de saison. Ainsi, les suggestions seront accentuées et en accord avec la saisonnalité. Des nouveautés avec "la pièce du boucher" et un plat du jour qui se transforme en menu (entrée-plat ou plat-dessert à 14,90€).

Bien entendu les plats "signature" seront présents sur cette nouvelle version 2021 (cordon bleu, cuisses de grenouilles, Fleischkiechle, tarte flambée...). Et toujours, les tartes flambées à emporter !

Ouverture de La terrasse dans un premier temps

Avec ce nouveau départ, 120 couverts (sur 230 habituellement) seront disposés en terrasse à l'heure du déjeuner* entre les îlots de verdure, pour accueillir villageois, VRP, déjeuners d'affaire.

Ainsi l'activité normale reprendra, avec ce temps suspendu qui nous a tellement manqué à tous.

Alors, rendez-vous pris !

*jusqu'au 9 juin - du mardi au vendredi.



Restaurant à l'Ange

30 rue Jeanne d'Arc - 67640 LIPSHEIM

Tél : +33(0)3 88 64 07 78

Fax : +33(0)3 88 64 98 71

E-mail : contact@restaurantalange.com

www.restaurantalange.com

 **restaurantalange**

 **alangelipsheim**

02
-
05



Communiants et communiants de cette année



La serre connectée : Le 1^{er} élément du futur jardin pédagogique est en place dans la cour de l'école maternelle. La technologie s'invite dans le jardin. En partenariat avec les Zouzous.

09
-
05



Déchets ramassés par une lipsheimoise après 1 heure de balade.

08
-
05



Vandalisme à déplorer... Un mirador renversé vers le sentier de la Chapelle.

09
-
05



2eme Zumba gold - succès grandissant. On danse jusque sur les balcons !

09
-
05



Un terre-plein rempli de fleurs de lin, symbole du village



Au pavillon des arboriculteurs le printemps est là et les petits travaux aussi

18
-
05



Le city-truck était au rendez-vous ce 18 mai pour présenter la ZFE Prochain passage à la gare le 7 juin.

MAIRIE



Mariage européen ! Diane Johnson et Christoph MULLER se sont mariés en 3 langues

23
-
04

6

18
-
05



La bibliothèque a mis fin à la quarantaine des livres depuis le 9 mai. Elle ouvre aux horaires habituels, décorée des drapeaux européens à l'occasion du mois de l'Europe. <https://opac-x-bibliothequedelipsheim.biblixnet/>

Les Zouzous



Périscolaire

PÉRISCOLAIRE LES ZOUZOUS

Dans le cadre d'un projet autour du jardinage, l'accueil périscolaire les Zouzous est à la recherche de graines (légumes ou fleurs) et de plants variés. Si vous souhaitez nous faire don de vos « surplus » ou effectuer un échange avec les nôtres, n'hésitez pas à venir à l'accueil, du lundi au vendredi de 11h à 18h (Rue J D'Arc). Nous récupérons également des pots de culture et des jardinières. Pour nous joindre : Julie PETIT, directrice de l'accueil périscolaire

07 82 35 59 02

leszouzous@opal67.org



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Une collecte de sang aura lieu

Mercredi 13 juillet 2021 de 17h00 à 20h00

ESPACE CULTUREL ET SPORTIF



L'OSTERPUTZ

Initialement prévu au printemps
Sera décalé au

samedi 25 septembre

Mais rien ne vous empêche de contribuer au quotidien à la propreté du village en jetant vos déchets dans les poubelles et en faisant le tri.



XTREM COUNTRY RACE

Prévue le 20 juin*

*sous réserve de l'autorisation préfectorale



ROCK@LIPS

Rock@lips participe à l'animation du village depuis 2018. Après diverses animations, concerts, fêtes de la musique, soirées d'été et des karaokés live, l'association a proposé cette année des initiations à la guitare.

Quelques personnes du village se sont inscrites et des groupes de niveau ont été créés. Malheureusement, le COVID est passé par là et les cours du soir ont dû être rapidement interrompus.

Mais le rock est plus fort que le virus et les courageux participants ont persévéré en famille ou entre copains. Certains d'entre eux ont essayé de répéter seul, d'autres sous des formes variées.

Attendant les beaux jours et désireux de faire partager de bons mo-

ments aux lipsheimois, Rock@lips est dans les starting block et n'attend qu'un feu vert des autorités pour monter les watts, faire sonner les guitares, faire danser et chanter les foules.

Après cette année creuse, l'association est prête à vous accueillir pour partager des émotions musicales. Une petite salle est à votre disposition dans le complexe « Le Tilleul ». Vous pouvez en faire un lieu de rencontre, de répétition ou de partage tout simplement.

Alors, si vous aimez le rock, le funk, la country, le hard, venez nous rejoindre pour apprendre à jouer, à chanter, participer à la mise en place des événements ou tout simplement partager de bons moments musicaux lors de nos animations.

Rens. : Pascal STRUB :

pascalindien@wanadoo.fr



Ateliers mobilité en visio : vous pouvez participer aux en vous inscrivant <http://stras.me/visio-zfe>

Mercredi **26/05** de 18h à 20h, La ZFE face à l'exigence d'inclusion sociale

Lundi **31/05** de 18h à 20h, La ZFE, un projet transfrontalier exemplaire inspiré par l'Europe ?

Mercredi **02/06** de 18h à 20h, Territoires

dépendants du véhicule individuel : quelles solutions vers le changement ?

Mercredi **09/06** de 18h à 20h, Territoires urbains denses: quels enjeux de transition ?

Mardi **15/06** de 18h à 20h, Le cœur de métropole : quelles améliorations pour un meilleur partage de l'espace public ?



C'est pour vous, les « jeunes » retraités (et moins jeunes !)
Les vendredis 11 et 25 juin 2021
De 14h à 16h
A l'Espace Culturel et SporHf de LIPSHEIM

Venez parHcipez au déploiement naHional du programme !
 Avec un animateur D-marche

Dans le cadre de la conférence des Financeurs du Bas-Rhin et avec le sou9en financier du conseil départemental,

L'ADAL VOUS PROPOSE DE PARTICIPER AU PROGRAMME.
Une invitaHon à augmenter durablement votre quanHté de pas au quoHdien

Le programme D-marche met gratuitement à disposi9on, divers ou9ls communs à tous les D-marcheurs notamment :

Un podomètre connectable permeZ ant de quanHfier son achVité physique quoHdienne



CF67 CONFÉRENCE FINANCIÈRE

SEUL ENSEMBLE NOUS SOMES PLUS FORTS



Programme détaillé :
<https://d-marche.fr/presentation-du-projet/>

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX DEUX SEANCES
ET RENSEIGNEMENTS : 06 71 09 79 00

ZUMBA gold SEANCE EN PLEIN AIR

Suite au succès des précédentes séances, Hélène vous propose une nouvelle séance de Zumba, gratuite et ouverte à tous, dimanche **6 juin 2021 à 10h30** sur le parking de l'Espace Culturel et sportif de Lipsheim.

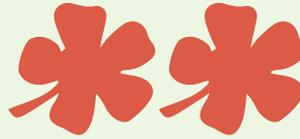


RAPPEL - CENTRE AÉRÉ



Si la crise sanitaire le permet, le centre aéré de Lipsheim ouvrira ses portes du mercredi 7 juillet au vendredi 6 août. Le programme et les dossiers sont disponibles sur le site de la mairie.

Info : **06 17 35 52 13**
ou par mail : aflipsheim@gmail.com



VERS LA 2^{ÈME} FLEUR ?

Après obtention d'une première fleur en 2017, notre village concourt pour la sœur jumelle !

Les employés communaux ont déjà commencé à fleurir les bacs et terre-pleins du village. Plusieurs prairie fleuries - pour la biodiversité - vont voir le jour prochainement (elles attendent le soleil !)

Nous comptons sur votre participation, pour embellir vos jardins et balcons, car c'est aussi grâce à vous, villageois, que ce village se pare de multiples couleurs durant la belle saison.



HEURES DE TONTE

Les travaux momentanés de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies mécaniques...

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8:00 à 19:00

LE SAMEDI,
de 8:00 à 12:00
et de 14:00 à 18:00

**LE DIMANCHE ET
LES JOURS FÉRIÉS,**
de 10:00 à 12:00

DÉCHÈTERIE MOBILE



La prochaine déchèterie mobile aura lieu

lundi 7 juin 2021
de 11h à 19h.



COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

En raison du lundi de Pentecôte la collecte des déchets ménagers du lundi 24 est **reportée au mardi 25 mai.**

C'EST VOTRE AVIS !

Juste un petit mot pour remercier les anonymes qui ont remis mes clés de voiture dans la boîte aux lettres de la mairie alors que je les avais égarées dans la forêt. Merci aussi aux jeunes qui m'ont indiquée la démarche des "anonymes".

Cathie JUNG

Restez prudents,
prenez soin de
vous et de vos
proches !

Accueil du public :

Lundi : 8h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 8h - 12h / 14h - 19h
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 8h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

MAIRIE DE LIPSHEIM
Place du Général Leclerc
67640 LIPSHEIM
Tel. : 03 88 64 19 54
Fax : 03 88 68 54 61
mairie@lipsheim.fr

Village
de **Lipsheim**

AGENDA

25/05 : Collecte des déchets ménagers

06/06 : Zumba*

07/06 : Déchèterie mobile
City-truck ZFE à la gare

18/06 : Don du sang

20/06 : 1^{er} tour des élections

20/06 : Xtrem Country Race

27/06 : 2^{ème} tour des élections

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

23/04 : Diane JOHNSON et Christoph MÜLLER

15/05 : Tina VALETTE et Guillaume FRUHAUF

DÉCÈS

20/03 : Thérèse MARXER née GROSS - 79 ans

27/04 : Jean-Pierre SCHAAL - 92 ans

10/05 : Marie-Madeleine MAENNER née MEHN - 94 ans